

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 9 avril 2024

Date d'envoi : 9 avril 2024

Date d'affichage : 9 avril 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14-2024**  
**Du LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, ROURE Christine, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, BARBAROUX Sylvie.

**Absents ayant donné procuration** : 3 – BOUDON Alain à CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe à ROBERT Sonia, VACHERESSE Marc à CORTIAL Patrick.

**Secrétaire de séance** : MARION Martine

**OBJET : Vote du budget primitif 2024**

Sur proposition de la commission des finances,  
Après présentation par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité : 20 voix pour, 3 abstentions (J.P. GIMON, M. MARION, S. BARBAROUX) :

Adopte le budget primitif 2024 équilibré comme suit :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour les sections d'investissement
- en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **1 933 000,00 €** dont en recettes **100 000,00 €** de résultat reporté et en dépenses **182 860,00 €** de prélèvement pour la section d'investissement.
- en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de **2 848 000.00 €** (restes à réaliser et prévisions 2024) dont **270 529.70 €** d'excédent de fonctionnement affecté (compte 1068).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,  
Martine MARION



Le Maire,  
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 17/04/2024

ID : 007-210702312-20240415-2024\_04\_05\_14-DE

